

SUPPLÉMENTS*

Vous trouvez les tarifs pour les emplacements spéciaux suivants dans la liste des prix :

- 2/1 page emplacement préférentiel (page intérieure)
- 1/2 page panoramique
- 1/1 page emplacement préférentiel
- couverture 2 ou 3
- couverture 4

Autres suppléments: + 25%

- sur toutes les pages intérieures qui suivent ou qui font partie d'une insertion sur une couverture (pour des gatefolders: voir formules spéciales)
- sur 2 x 1/2 page panoramique en haut de page à calculer comme suit: 2 x le prix d'une 1/2 page +25%
- prima posta = voir document « Politique de Placement »

Autres suppléments: + 15%

- pour un emplacement spécial dans le magazine (première moitié, face à une page de texte, page de droite,...).
- pour des formats plus petits qu'une page, un emplacement spécial n'est pas toujours possible
- pour un emplacement spécifique sur une page (par exemple obligatoirement à l'extrême droite)
- pour un emplacement spécifique entouré d'un texte rédactionnel (par exemple 1/3 central en hauteur)
- sur le format plus petit qu'une page, accolé à 1/1 page
- pour 1/4 page en largeur (format toujours entouré de texte rédactionnel)
- sur le total d'un emplacement spécifique de pages successives
- par citation de marque ou logo supplémentaire dans une même annonce (jusqu'à maximum +30%).

Pas valable pour des annonces de concours et/ou des annonces d'événement et des annonces de salon

- pour des annonces avec coupon-réponse

Droits d'asiles:

Dans le cas où un encart broché, un co-mailing ou un blow-in contient lui-même un second encart ou une carte-réponse, un supplément égal à 50% du droit d'asile du second encart est à calculer en plus du droit d'asile du premier encart.

Veillez nous contacter pour toutes autres demandes concernant des emplacements spéciaux qui ne figurent ni ci-dessus ni dans nos tarifs.

* Pas d'application pour Le Vif/Knack Weekend Black, Le Vif/Knack Weekend Specials et les magazines médicaux.

roularta-advertising.be

Roularta Advertising
Raketstraat 50 Rue de la Fusée
1130 Brussels
+32 (0)2 467 56 11
communication@roularta.be

RPR Gent afdeling Kortrijk - BTW BE 0434.278.896
ING - IBAN BE78 3850 5139 2986 - BIC BBRUBEBB
KBC - IBAN BE70 4721 0111 7125 - BIC KREDBEBB
BNP PARIBAS FORTIS IBAN BE47 2850 3650 6280 - BIC GEBABEBB
BELFIUS - IBAN BE70 5513 5261 0025 - BIC GKCCBEBB